

# Les Planches

COURS DE THÉÂTRE . THÉÂTRE EN ENTREPRISE  
THÉÂTRAPIE  
Agrée Education Nationale

**9ème SAISON**

**2022-2023 : INSCRIPTIONS OUVERTES en ligne !!!!**

Inscription Définitive : Septembre

## COMMENT S'INSCRIRE AUX COURS DE THÉÂTRE :

- Directement en ligne [www.courslesplanches.com](http://www.courslesplanches.com)  
ou
- Déposez le dossier complet 10 place du barry 81150 Marssac

Avec

**la fiche d'inscription dûment complétée,  
la totalité du règlement des cours de théâtre  
le règlement des frais d'inscription soit 15 € par an / élève**

- Les Cours débutent en Septembre et se terminent fin Juin.
- Engagement sur toute l'année. Participation Obligatoire Spectacle de fin d'année.
- Toute période entamée est due.
- Pas de cours pendant les Vacances Scolaires.
- Prise en compte du règlement intérieur.

**Reprise des Cours & Cours d'essai gratuit  
Mardi 6 et Mercredi 7 Septembre 2022**

# FICHE INSCRIPTION 2022-2023 COURS DE THÉÂTRE

## « Les Planches » Agrée Education Nationale

Nom de l'élève .....Prénom.....

Date de naissance .....

Représentant légal (obligatoire pour les adhérents mineurs)

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

Tél. portable Mère \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Tél. portable Père \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Tél. de l'Ados \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Email (adresse valide).....@.....

### COURS SUIVIS

#### Le Mardi

**Ados 2 :** 1h30 / semaine **18h00 – 19h30**

**Adulte :** 2h00 / semaine **20h15 – 22h15**

#### Le Mercredi

**7-10 ans :** 1h30 / semaine **16h00 – 17h30**

**Ados 1 :** 1h30 / semaine **17h30 – 19h00**

### REGLEMENT / Toute période entamée est due.

Tarif des cours : Le règlement des cours s'effectue par chèque à l'ordre de : **Bénédicte GRAFF**

Frais d'Inscription : 15 euros par élève (Obligatoire) par chèque à l'ordre : **Association Les Planches**

Adulte

**350 euros / an**

Possibilité de payer en 3 versements :   
2 chèques de 105€, et un chèque de 140€

Ados 2

Ados 1

7-10 ans

**300 euros /an**

Possibilité de payer en 3 versements :   
2 chèques de 90€, et un chèque de 120€

### AUTORISATION PARENTALE / DIFFUSION D'IMAGE / SIGNATURE

Le représentant légal de l'élève l'autorise à pratiquer l'activité théâtrale et déclare :

• autorise la prise de vue et la diffusion de l'image : oui - non

A.....Le.....

SIGNATURE (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Cours « Les Planches » SIRET : 804 289 114 000 14 Agrée Education Nationale Diplômée de l'atelier d'expression Théâtrale Radka Riaskova Paris 10° [www.courslesplanches.com](http://www.courslesplanches.com) Page facebook : Les Planches / 10 Place du Barry 81150 MARSSAC /06 22 22 95 27 / [benedicte.graff@yahoo.f](mailto:benedicte.graff@yahoo.f) « Le Théâtre donne des ailes, à quiconque souhaite s'envoler »

## REGLEMENT INTERIEUR COURS de Théâtre LES PLANCHES

**Article 1 – Engagement :** Effectuer une inscription confirme l'engagement et l'acceptation du Règlement Intérieur. **ASSIDUITÉ et PONCTUALITÉ** sont de rigueur.

**Article 2 – Horaire :**

Arrivée des élèves 5 minutes avant le commencement de leur cours. Le Portail ouvre ses portes 5 minutes avant le début des cours.

**Article 3 – Tenue :**

Adéquate à la discipline. Càd tenue confortable. Eviter jupe et robe.

**Article 4 – Recommandé :**

Jeter son chewing-gum avant le cours.

Mettre son portable sur silencieux à l'intérieur de la salle de cours et le déposer dans la panière à téléphone portable.

Enlever ses chaussures. Apporter sa petite bouteille d'eau.

Silence et concentration pendant les cours.

Respecter les personnes et les locaux.

**Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sans être ni distraits ni intimidés, les parents ne sont pas autorisés à regarder les cours.**

Ne pas prendre des objets de valeurs (bijoux, portable, argent...), l'association déclinant toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

**Article 5 – Modalités de paiements :**

Frais d'inscription : 15,00 € par an / élève + Frais des cours (Adultes 350€ - Ados2/ Ados 1 / Enfant 300€)

Les tarifs des cours prennent en compte la fermeture pendant les jours fériés et les vacances scolaires. Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire national.

Tout forfait entamé est dû, aucune cotisation remboursée.

**Article 6 – Inscriptions :**

Les élèves bénéficient des cours d'essai **Gratuits** (2 maximum). A l'issu de ces essais, l'inscription doit être validée.

Pour valider une inscription, les documents suivants sont à fournir **impérativement** :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée (**ayant pris connaissance du règlement intérieur** de l'école)
- Totalité du Paiement des cours. Les chèques sont encaissés Fin Septembre / Début Janvier / Avril.
- Paiement des frais d'inscription: 15,00 € / élèves. Les chèques sont encaissés Fin Septembre.

**Article 7 – Prévision Spectacle de fin d'année :**

**Un spectacle aura lieu en Juin.**

Engagement et assiduité dès le début de l'année, présence obligatoire des élèves aux répétitions et représentations du spectacle (dates communiquées assez tôt).

L'entrée aux spectacles sera payante y compris pour les familles.

**Article 8 – Photos/Vidéos :**

Signer la fiche d'inscription donne **l'autorisation aux Planches d'exploiter les photos, images et vidéos** prises au cours du spectacle, pendant les heures de cours, à des fins de communication et d'exposition.

**Article 9 – Non-respect :**

En cas de non-respect du règlement intérieur, l'élève peut être renvoyé(e) des cours de manière temporaire ou définitive.